

DEMANDE DE REJET TEMPORAIRE

Pour les personnes physiques, merci de joindre obligatoirement une photocopie de la pièce d'identité.
Pour les personnes morales, merci de fournir une copie de l'extrait Kbis de moins de 3 mois.

des eaux de nappe au réseau d'assainissement eaux usées

des eaux de nappe au réseau d'eaux pluviales

Ne concerne que les eaux de nappe rejetées dans le réseau d'eaux pluviales métropolitain.

Si le réseau des eaux pluviales déverse vers le milieu naturel, l'autorisation de déversement du gestionnaire du milieu doit être annexée.

Pour tout prélèvement d'eau de nappe, la demande d'autorisation préfectorale devra être jointe.

Pour tout prélèvement supérieur à 2000 m³, joindre une copie du dossier loi sur l'eau.

des eaux de forage de puits des eaux de nettoyage de puits (joindre la procédure)

des eaux usées d'une « base vie » autre (préciser)

À ENVOYER 60 JOURS AVANT LE DÉBUT DU REJET À:

Eurométropole de Strasbourg

Direction Eau et risques environnementaux

Service Eau et assainissement - Qualité et Télé-contrôle des Rejets

Adresse postale: 1, Parc de l'Étoile 67076 Strasbourg CEDEX

Courriel: eauassainissement@strasbourg.eu

En cas d'autorisation de rejet par l'Eurométropole, la présente demande donnera lieu à un arrêté, effectif à la signature du représentant de la collectivité.

Les rejets seront soumis à une redevance suivant la tarification en vigueur. L'ensemble des conditions d'acceptation des rejets sont consultables dans le règlement d'assainissement collectif (www.strasbourg.eu).

INFORMATIONS CONCERNANT LE DEMANDEUR:

Établissement demandeur et adresse:

Interlocuteur et coordonnées:

Intitulé des travaux:

Maître d'œuvre:

Maître d'ouvrage:

Autres informations:

Rue: Commune:

Demande de rejet temporaire - 01/08/2025



- Ville et Eurométropole de Strasbourg
- Service Eau et assainissement
- 1, parc de l'Étoile - 67 076 Strasbourg Cedex - France
- Tél: 03 68 98 51 75
- Courriel: EauAssainissement@strasbourg.eu • www.strasbourg.eu

INFORMATIONS CONCERNANT LE PAYEUR:

Établissement payeur et adresse:

N° SIRET (14 chiffres):

ou Numéro d'engagement:

INFORMATIONS CONCERNANT LE REJET:

Lieu de rejet souhaité:

Tronçons d'assainissement concernés (*si connus*):

Numéro du regard (*si connu*):

Date de début de rejet:

Date maxi de fin de rejet:

Nombre de jours de rejet:

Débit maximum souhaité:

Volume total rejeté estimé:

Nombre de pompes:

Débit maximum des pompes:

Temps de fonctionnement (*total et jour, précisez les horaires*):

COMPTABILISATION DES VOLUMES:

L'index du ou des compteurs doit être relevé et communiqué en début et fin de chantier.

QUALITÉ DES EAUX:

Des analyses pourront être demandées. Joindre les résultats d'analyses disponibles.

PRÉTRAITEMENT(S):

Préciser ce qui est prévu:

INFORMATIONS CONCERNANT LE MILIEU RÉCEPTEUR:

(pour les demandes de rejet d'eau de nappe au milieu naturel seulement)

Milieu naturel impacté (*lieu de déversement du réseau d'eau pluvial vers le milieu naturel*):

Gestionnaire du milieu:

Joindre l'accord ou la demande le cas échéant du gestionnaire du milieu.

OBSERVATIONS:

.....

.....

Date de signature:

Signature
Le représentant de l'établissement payeur

Demande de rejet temporaire - 01/08/2025